



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 88012

Texte de la question

M. Bernard Cazeneuve attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur l'accueil des enfants autistes. La rentrée 2010 ne fera pas exception à la règle et de nombreuses familles se trouveront sans solution adaptée pour l'accueil de leurs enfants autistes. Si cette situation est très dure à vivre pour les familles, elle est également tout à fait préjudiciable sur le plan thérapeutique, tant la précocité de la prise en charge des enfants autistes joue un rôle fondamental dans l'optimisation de leur évolution. Il est évident que, sur un tel sujet, l'argument de la contrainte budgétaire ne serait pas acceptable. En conséquence, il souhaite disposer d'éléments d'information sur les réponses que le Gouvernement entend apporter à cette situation, tant au niveau national, qu'au niveau local. Il rappelle que le département de la Manche, malgré les efforts des professionnels, est incapable de répondre aux demandes des familles.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Cazeneuve](#)

Circonscription : Manche (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88012

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9876

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)